



Le 15 septembre 2025

¡VIVA VILLA! RELANCE SON FONDS DE SOUTIEN

Saison 2025-2027

¡Viva Villa!, réseau de résidences artistiques françaises à l'étranger, a été créé en 2016 par la **Casa de Velázquez** (Madrid), la **Villa Kujoyama** (Kyoto) et la **Villa Médicis** (Rome), et rejoint en 2023 par la **Villa Albertine** (États-Unis). En 2023, ¡Viva Villa! évolue d'un format de festival à celui de plateforme de soutien à la création contemporaine à travers deux dispositifs : un fonds de soutien et une journée professionnelle. ¡Viva Villa! promeut dans toute la France le travail des artistes, chercheurs et créateurs passés par son réseau de résidences.

Fédérées en réseau, la Casa de Velázquez, la Villa Albertine, la Villa Kujoyama et la Villa Médicis prolongent leur engagement pour accompagner les artistes, créateurs et chercheurs au-delà de leur résidence et affirmer la singularité du modèle des résidences françaises, plus actuel que jamais dans le soutien à la création.

¡Viva Villa! soutient la création contemporaine en France à travers son **fonds de soutien** destiné à financer des projets artistiques qui intègrent à leurs programmations le travail de créateurs et créatrices ayant effectué une résidence à l'étranger dans l'une des quatre résidences du réseau ¡Viva Villa!.

L'idée ? Tous les deux ans, ¡Viva Villa! ouvre un appel à projets à destination de structures culturelles qui souhaitent produire en France un projet associant des artistes issus des résidences d'artistes à l'étranger. Sélectionnés par un jury composé de représentants des résidences, les projets bénéficiaires du fonds de soutien sont de natures et d'échelles diverses : expositions, performances, installations, concerts, publications... Les structures candidates s'engagent à apporter un financement au moins équivalent à celui garanti par ¡Viva Villa! afin d'amplifier l'effet levier.

En septembre 2025, ¡Viva Villa! lance un nouvel appel à projets pour des initiatives programmées en 2026 et 2027. Les lauréats de cet appel seront annoncés début 2026.

Les structures culturelles souhaitant postuler devront présenter un dossier décrivant synthétiquement le projet, un budget prévisionnel, ainsi que la liste des artistes, créateurs et chercheurs sélectionnés. Elles pourront par ailleurs donner des pistes sur les actions qui seront déployées pour aller à la rencontre des publics (habitants, associations, scolaires, visiteurs, etc.). Le projet envisagé pourra développer des liens avec d'autres scènes artistiques et pôles de recherche issus de tous les continents.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

1. Les critères liés aux structures culturelles porteuses de projet

- **Structure porteuse du projet** : le projet doit être porté par une structure culturelle disposant d'un lieu identifié
- Ces structures peuvent être, sans restriction, des institutions culturelles, établissements culturels, centres d'art, festivals, scènes et théâtres, associations
- **Localisation géographique** : la structure culturelle porteuse du projet doit être située sur le territoire français, qu'il s'agisse de la métropole ou de l'outre-mer
- **Partenaires associés** : si d'autres partenaires sont impliqués, leur participation devra être mentionnée dans le dossier de candidature
- **Commissaire ou programmateur externe** : les structures peuvent inviter un commissaire ou programmateur externe pour accompagner la conception du projet. Dans ce cas, une bourse de commissariat pourra être attribuée, à la discrétion du jury, par ¡Viva Villa!.

2. Les conditions liées au projet

- Le projet proposé doit favoriser la **transdisciplinarité** et encourager le **dialogue** entre les différentes pratiques artistiques des résidences de ¡Viva Villa!.
- Le projet proposé doit inclure **au minimum deux artistes, chercheurs ou créateurs issus de ¡Viva Villa! et mettre en avant les travaux et recherches développés pendant ou suite à la résidence** :
 - pour un projet intégrant entre 2 et 3 artistes de ¡Viva Villa! : le projet doit inclure au minimum deux artistes provenant de deux résidences différentes de ¡Viva Villa!
 - pour un projet intégrant entre 4 et 7 artistes de ¡Viva Villa! : le projet doit inclure au minimum un artiste provenant de chaque résidence de ¡Viva Villa!
 - pour un projet intégrant entre 8 artistes de ¡Viva Villa! ou plus : le projet doit inclure au minimum deux artistes provenant de chaque résidence de ¡Viva Villa!
- **Les artistes de ¡Viva Villa! doivent représenter au moins 50 % du total des participants du projet.**

Le jury portera un regard attentif au respect de l'équilibre entre les résidences du réseau ¡Viva Villa!. Les structures porteuses du projet sont invitées à maintenir un équilibre entre les résidences, en proposant un nombre similaire d'artistes, chercheurs et créateurs provenant de chaque résidence. Afin de garantir une représentation large et variée, nous encourageons une approche inclusive valorisant la diversité des parcours et démarches artistiques.

3. Les artistes

Les artistes, créateurs et chercheurs éligibles à l'appel sont celles et ceux ayant effectué ou actuellement en résidence au sein de l'une des quatre résidences de ¡Viva Villa!. Le projet proposé doit intégrer ces artistes et valoriser les recherches et projets menés en résidence.

Ces derniers sont présentés dans le livret de présentation des artistes ¡Viva Villa!, téléchargeable ou consultable [à ce lien](#).

La liste complète des artistes concernés, compilée dans ce livret, contient les promotions suivantes :

- Casa de Velázquez et Villa Médicis : promotions 2024-2025 et 2025-2026.
- Villa Kujoyama et Villa Albertine : promotions 2024 et 2025.

Ces promotions comprennent des créateurs et chercheurs relevant d'une grande diversité de disciplines (arts visuels, arts du spectacle, cinéma, littérature, etc.).

Les structures candidates peuvent entrer en contact avec les référents du réseau ¡Viva Villa! ou les artistes directement afin de s'assurer de leur disponibilité et de leur intérêt à travers l'adresse mail suivante : contact@vivavilla.info

4. Le financement du projet

La structure culturelle porteuse du projet **doit financer 50%** du projet a minima.

Le montant de coproduction financé par ¡Viva Villa! est attribué au projet sélectionné selon sa typologie et sa nature. Les enveloppes allouées sont fixées par ¡Viva Villa! pour un **montant entre 5.000€ et 20.000€ TTC**. Les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa! seront exclusivement des dépenses relatives à la production de nouvelles œuvres, de droits d'auteur, de transport et de postes de production du projet.

Les structures culturelles porteuses du projet doivent présenter un **budget prévisionnel** présentant d'une part, les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa! et d'autres part celles prises en charge directement par la structure culturelle et ses éventuels partenaires. Le budget prévisionnel doit présenter distinctement les apports sur fonds propres de ses valorisations. Le budget doit mentionner l'enveloppe souhaitée et demandée à ¡Viva Villa!.

Les structures peuvent **inviter un commissaire ou programmateur externe** pour accompagner la conception du projet. Dans ce cas, une bourse de commissariat pourra être attribuée, à la discrétion du jury, par ¡Viva Villa!.

5. Période de réalisation du projet

Le projet doit se tenir entre le **printemps 2026 et décembre 2027**.

6. Documents à Soumettre

- Fiche de candidature dûment complétée sur la plateforme <https://candidatures.vivavilla.info/>
- Présentation de la structure culturelle porteuse du projet ainsi que des partenaires éventuels et/ou commissaire (2 pages maximum)
- Un dossier présentant les motivations ainsi que les axes de recherches et orientations du projet, incluant la liste des artistes, chercheurs, créateurs sélectionnés (10 pages maximum)
- Résumé du projet artistique (500 caractères espaces compris) intégrant la liste des artistes ¡Viva Villa!
- Un budget prévisionnel du projet présentant d'une part, les postes de dépenses pris en charge par ¡Viva Villa!, et d'autre part celles prises en charge directement par la structure porteuse du projet et de ses éventuels partenaires. Le budget prévisionnel doit présenter de manière distincte les apports sur fonds propres de ses valorisations. Le budget doit mentionner l'enveloppe souhaitée et demandée à ¡Viva Villa!
- Un document complémentaire pourra contenir des publications, des vidéos, des enregistrements sonores et tout document que la structure porteuse du projet jugera utile de communiquer au comité de sélection, qui sont à transmettre par des liens internet (5 pages maximum)

Les textes doivent être rédigés en français. L'ensemble des documents doit être déposé sur la plateforme au format PDF (maximum 20Mo par fichier).

7. Calendrier de l'appel à projets

Ouverture de la plateforme de candidature : **15 Septembre 2025**

Date limite de soumission : **15 Janvier 2026**

Annonce des résultats : **février 2026**

8. Jury de sélection

- Les projets seront sélectionnés par un jury composé de représentants de la Villa Médicis, de la Villa Albertine, de la Casa de Velázquez et de la Villa Kujoyama.
- Pour toute question ou renseignements sur les projets des artistes et chercheurs, n'hésitez pas à nous contacter à contact@vivavilla.info ou à consulter notre FAQ disponible sur le site.

A l'issue de la sélection, un dialogue s'engagera entre les porteurs de projets sélectionnés et les équipes de ¡Viva Villa!. afin de présenter les étapes du projet et, si nécessaire, ajuster le projet.

Pourquoi participer ?

Cet appel à projets offre une opportunité unique de collaboration entre artistes, chercheurs et créateurs internationaux. Vous intégrerez un réseau créatif, stimulant et transdisciplinaire. Nous sommes impatients de découvrir vos propositions !

¡VIVA VILLA!

Les membres permanents



Casa de Velázquez
Madrid, Espagne
casadevelazquez.org

Inaugurée en 1928 au cœur de la Cité Universitaire de Madrid, la Casa de Velázquez est une institution qui vise à promouvoir la coopération et les échanges artistiques, culturels et universitaires au niveau bilatéral et international. Sous la tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), et au sein du réseau des cinq Écoles françaises à l'étranger, elle développe ses activités autour d'un modèle unique, en soutenant à la fois la création artistique contemporaine et la recherche scientifique dans le domaine des sciences humaines et sociales. Sa section artistique, l'Académie de France à Madrid, accueille chaque année une trentaine d'artistes toutes disciplines confondues : architecture, arts plastiques, chorégraphie, cinéma, composition musicale, photographie, vidéo... Lieu de création et de recherche autant que de vie, elle permet aux artistes – émergents ou confirmés – de consolider leurs orientations de travail et d'expérimenter de nouvelles manières de travailler.



Villa Kujoyama
Kyoto, Japon
villakujoyama.jp

Nichée sur les hauteurs de Kyoto, la Villa Kujoyama est une résidence de recherche artistique pluridisciplinaire. Plus de 450 artistes y ont séjourné depuis sa création en 1992, et ont participé à la reconnaissance de son expertise en tant que lieu prescripteur de coopération interculturelle et de création franco-japonaise. Elle se positionne pleinement dans l'accompagnement à la mobilité des artistes avec des programmes de recherche de 4 à 6 mois, destinés à favoriser une meilleure compréhension des pratiques, des métiers d'art à la création numérique sans oublier les arts visuels et les arts de la scène. La Villa Kujoyama est un établissement artistique du réseau de coopération culturelle du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Relevant de l'Institut français du Japon, elle agit en coordination avec l'Institut français et bénéficie du soutien de la Fondation Bettencourt Schueller, qui en est le mécène principal.



Académie de France à Rome – Villa Médicis
Rome, Italie
villamedici.it

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVII^e siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome. Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.



Villa Albertine
États-Unis
villa-albertine.org

La Villa Albertine est un établissement de l'Ambassade de France aux États-Unis soutenu par le gouvernement français et par la fondation Albertine. Elle a pour mission de renforcer les liens entre les États-Unis, la France et le monde francophone à travers la culture et l'éducation. La Villa Albertine offre aux artistes, créateurs, penseurs et professionnels de la culture des résidences de recherche sur l'ensemble du territoire des États-Unis, ainsi que des programmes d'immersion professionnelle et des aides à la diffusion de leurs œuvres auprès du public américain. Dans les champs éducatif et universitaire, elle développe des programmes visant à rendre la langue et la culture françaises accessibles à tous les jeunes Américains, soutient la mobilité étudiante vers la France et promeut la coopération transatlantique entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La Villa Albertine est présente dans 10 grandes villes américaines : Atlanta, Boston, Chicago, Houston, Los Angeles, Miami, New York, La Nouvelle-Orléans, San Francisco et Washington. Son siège new-yorkais abrite la librairie Albertine, foyer d'échanges littéraires et intellectuels franco-américains.

En savoir plus sur l'appel à projets 2024 - 2025 :

L'appel à projets 2024-2025 a permis de coproduire [13 projets](#) lauréats, associant 87 artistes du réseau des résidences :

- Collection Lambert, Avignon : programmation

Le projet transdisciplinaire *TRANSFORMER.S* explore les mutations de notre époque à travers l'art, se présente comme une programmation au long cours accueillie par l'institution avignonnaise

- Le MAT, Pays d'Ancenis : exposition

L'exposition *Nous les vagues* organisée s'intéresse à l'eau sous toutes ses formes et selon des approches sensibles, poétiques et scientifiques.

- Montévidéo, Marseille : parution du numéro 55 de la revue IF

Pour son numéro 55, la revue IF propose une édition spéciale avec les artistes issu·e·s des résidences offrant une réflexion contemporaine sur les pratiques artistiques.

- Fotokino, Marseille : résidence /exposition

Le Studio Fotokino accueille l'exposition *Coupe-tiges, sèche-feuilles, amasse-graines*, où quatre artistes explorent les ressources du vivant et les savoir-faire artisanaux.

- Biennale de Lyon, Lyon : programmation et exposition

La 17e Biennale d'art contemporain de Lyon, *Les voix des fleuves – Crossing the water*, explore les rites d'hospitalité et les pratiques d'accueil, à travers les regards croisés d'artistes du monde entier.

- Duuu* Radio, Paris (Centre Wallonie-Bruxelles) : exposition radiophonique

Conçu avec les curateurs Anne-Lou Vicente et raphaël Brunel, l'évènement *La déesse aux cent bouches*, entend, en croisant les pratiques littéraires, performative, visuelle et musicale, sonder les formes plurielles de l'oralité et les divers modes d'apparition de la voix, du bruit au récit.

- Mécènes du Sud et 40mcube, Montpellier et Rennes : exposition

Déployée en deux lieux presque simultanément, l'exposition *Elle empêche les choses de dormir* joue avec l'idée de variation et d'expérimentation. Chaque lieu devient une version, une trajectoire possible, un territoire mouvant où le public est invité à recomposer sa propre lecture.

- Ferme du Buisson, Noisiel : exposition et programmation

L'exposition *Tactical Specters* questionne notre rapport aux défunts et à l'héritage.

- Creux de l'enfer, Thiers : exposition

Après trois ans de fermeture, le centre d'art contemporain d'intérêt national Le Creux de l'Enfer inaugure ses nouveaux espaces par une exposition inaugurale avec l'exposition collective intitulée *IN VIVO*.

- Cité des Arts de La Réunion, Saint-Denis de la Réunion : exposition

MACHINE SENSIBLE est une exposition d'œuvres numériques, technologiques trans et pluri médias réalisées par quatre artistes français·e·s dont les créations naissent d'une attention et d'une maîtrise renouvelée de la création textile, du design, de la peinture et de la sculpture. Chaque artiste, par son langage visuel et plastique, questionne l'évolution de notre condition d'être-au-monde et de notre coexistence sur des territoires réels et/ou virtuels par la mise en place de récits dont les imaginaires fictionnels nous invitent à mieux embrasser nos futurs partagés.

- CRAC Occitanie, Sète : exposition

L'exposition *Yvonne Rainer : A Reader* est un projet autour de la danseuse, chorégraphe et cinéaste nord-américaine : Yvonne Rainer avec des artistes invité·e·s, une sélection transdisciplinaire d'œuvres relevant des arts visuels, du cinéma, de la performance, de la littérature, du matériel sélectionné dans les archives personnelles d'Yvonne Rainer et d'un programme d'évènements.

- Atelier Médicis, Clichy-sous-bois : programmation

À l'occasion de son festival estival, local et international, les Ateliers Médicis composent une programmation/temps fort réunissant des artistes de retour de résidences de par le monde.